



# RILLIEUXLAPEPE.FR

## ACCUEIL COLLECTIF

Vous recherchez pour votre enfant un mode d'accueil régulier (jours fixes dans la semaine ou planning) ou occasionnel (réservation de 1/2 journée(s) d'une semaine sur l'autre) ? La ville dispose de six établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) qui accueillent les enfants de 10 semaines à 5 ans, en fonction des places disponibles. Ils offrent 194 places.



## RENSEIGNEMENTS

---

Les permanences d'accueil physiques sont sur rendez-vous au 04 37 85 00 00 ou sur [les démarches en ligne](#).

## LES ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX

- ▶ Les Acacias, 1, place Boileau, tél. 04 78 88 89 05  
De 7 à 18 heures / 18 places
- ▶ Saperlivelette, 30, avenue Général Leclerc, tél. 04 78 55 58 80  
De 7 h 45 à 18 heures / 32 places

## LES ÉTABLISSEMENTS ASSOCIATIFS

- ▶ Frimousse, square Doisneau, tél. 04 78 97 15 93  
De 8 à 18 heures / 24 places
- ▶ Roue'Doudou, 2, rue de la Saône, tél. 04 78 88 95 58  
De 7 h 30 à 18 h 30 / 36 places
- ▶ La Ronde, 85, avenue de l'Europe, tél. 04 78 97 22 54  
De 8 à 18 heures / 24 places
- ▶ Les Calinous, 18, avenue Général Leclerc, tél. 04 78 88 53 57  
De 7 à 18 h 30 / 60 places

## PRÉ-INSCRIPTIONS

---

### 1/POUR UN ACCUEIL OCCASIONNEL

Définition : réservation de 1/2 journée(s) d'une semaine sur l'autre.

Les préinscriptions sur liste d'attente en accueil occasionnel se font directement auprès des établissements. Vous serez contacté dès qu'un accueil sera possible.

### 2/POUR UN ACCUEIL RÉGULIER

Définition : jours fixes dans la semaine ou planning irrégulier (de 2 demi-journées à 5 jours par semaine)

#### 2.1 QUAND FAIRE SA DEMANDE POUR UN ACCUEIL RÉGULIER ?

Vous pouvez faire la préinscription de votre enfant à partir du 3<sup>e</sup> mois de grossesse et selon la date d'entrée souhaitée.

- ▶ **Attention : les demandes pour l'année 2020 sont closes**
- ▶ Mois d'entrée souhaité : janvier, février, mars 2021 / Date limite de dépôt de la demande : avant le 30 novembre 2020 / Date de la commission : 10 décembre 2020
- ▶ Mois d'entrée souhaité : avril, mai, juin, juillet 2021 / Date limite de dépôt de la demande : avant le 3 mars 2021 / Date de la commission : 11 mars 2021
- ▶ Mois d'entrée souhaité : septembre, octobre 2021 / Deux commissions

Date de la commission de rentrée réservée aux parents en activité professionnelle, en formation ou répondant aux critères de prévention : 17 juin 2021 / Date limite de dépôt de la demande : avant le 7 juin 2021  
Date de la commission pour toutes les autres situations : 8 juillet 2021 / Date limite de dépôt de la demande : 30 juin 2021

## 2.2 COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

Pour pré-inscrire votre enfant, vous avez deux possibilités au choix :

- ▶ Une préinscription [ici](#)
- ▶ Les permanences d'accueil physiques reprennent sur RDV au 04 37 85 00 00 ou sur [les démarches en ligne](#).

Chacune des modalités permet d'enregistrer la préinscription pour son enfant. Elle sera étudiée par la commission d'admission, en fonction de la date d'entrée souhaitée. Aucun justificatif n'est à fournir à cette étape.

## 2.3 SUIVI DE LA DEMANDE

La commission d'admission se réunit au minimum 4 à 6 fois par an et tient compte des disponibilités des établissements et des critères suivants :

- ▶ Formation : 30 points
- ▶ Activité professionnelle : 20 points
- ▶ Famille monoparentale : 20 points
- ▶ Prévention : 15 points
- ▶ Recherche d'emploi : 10 points
- ▶ Fratrie (autre enfant déjà en crèche ou demande simultanée pour plusieurs enfants) : 10 points
- ▶ 3e demande : 10 points

*L'admission est fonction du nombre de points total obtenu et des disponibilités dans la, ou les crèches sélectionnées par la famille. Elle intègre aussi les contraintes d'organisation des EAJE.*

Toute déclaration incomplète ou inexacte annulera la décision de la commission. L'admission définitive de l'enfant ne sera validée qu'après présentation des justificatifs d'adresse et de situation du ou des parents.



Pour information, la majorité des places sont attribuées par la Commission d'attribution du mois de mai pour la rentrée de septembre. En cours d'année, un nombre très limité de places peut se libérer, en fonction des départs imprévus.

## 2.4 TARIF

La participation financière aux frais de garde est calculée en fonction des ressources mensuelles de la famille ([simulateur CAF](#)). Vous bénéficiez également d'un crédit d'impôts de 50% [informations ici](#)

N'hésitez pas à consulter les informations sur les autres offres d'accueil petite enfance de la ville (assistantes maternelles, micro-crèches...) ou le site dédié [monenfant.fr](#)

## LES MICRO-CRÈCHES PRIVÉES

En complément des EAJE municipaux et associatifs, il existe des structures privées sur le territoire.

- ▶ Pralin Praline, 925, rue Capitaine Julien, tél. 04 72 25 99 20 / [www.pralin-praline.fr](http://www.pralin-praline.fr)
- ▶ Les Petits Ovaliens Semailles, 10, avenue des Nations, tél. 09 82 46 70 78 / [www.lpto.fr](http://www.lpto.fr)
- ▶ Les Petits Ovaliens Vancia, 224, chemin de Sathonay-Village, tél. 09 82 46 70 78 / [www.lpto.fr](http://www.lpto.fr)

- ▶ L'îlots d'enfance, 220, avenue Victor Hugo, tél. 06 75 81 87 00 / [www.lilotdenfance.fr](http://www.lilotdenfance.fr)
- ▶ Barbibul, 1460, route de Strasbourg, tél. 07 69 79 03 39 / [www.urbancreches.fr](http://www.urbancreches.fr)

## LA CRÈCHE INTERENTREPRISES

Il existe également, dans la zone Perica, une crèche interentreprises gérée par [Les petits chaperons rouges](#), 884, rue Mercières.



## ALLER PLUS LOIN

### QUELQUES SITES

---

[Préinscription en crèche en ligne](#)

[Espace famille](#)

[Mon enfant](#)

[Métropole de Lyon](#)

[Pajemploi](#)

[Fepem](#)

### EN TÉLÉCHARGEMENT

---

[Guide Petite enfance 2020](#)

[Règlement de fonctionnement des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant de la Ville](#)

[Guide ministériel - Covid-19 - Modes d'accueil du jeune enfant - Rentrée 2020](#)

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE  
Hôtel de ville - 165, rue Ampère  
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/la-petite-enfance-a-rillieux-la-pape/accueil-collectif-380.html>